

L'ÉGLISE en *Corrèze*

N° 36 - DÉCEMBRE 2020

La revue mensuelle du diocèse de Tulle

MAGAZINE
GRATUIT
SERVEZ-VOUS !

NOËL!

DOSSIER : LA SYNODALITÉ

MICHELET

UNE ÂME
PASSIONNÉE

NOËL

LES SYMBOLES
EXPLIQUÉS

FRANCISCAINS

UN PARCOURS
DE LA CRÉATION





SOMMAIRE

Revue diocésaine mensuelle réalisée
par l'Association diocésaine de Tulle.

Parution : Premier dimanche de décembre 2020

ABONNEMENT

Pour recevoir votre magazine par courrier
1 an : 25 € à l'ordre de l'Association diocésaine de
Tulle.

19, quai Gabriel Péri,

19000 TULLE

Tél. 05 55 93 97 16

RÉDACTION ET CONCEPTION

Service Communication du diocèse.

Directeur de publication : Père Jean Rigal

Rédacteur en chef : Gilles Texier

Tous droits réservés. Reproduction interdite.

Copyright : Association diocésaine de Tulle

Crédits photos :

- Association diocésaine de Tulle
- Photo visioconférence évêques de France : CEF
- Photos Saint-Antoine : Gilles Missonnier
- Photo synode de Corrèze : Jean-François Amelot
- Photo Mgr de Germay : Service Communication du Diocèse d'Ajaccio
- Photo Mgr Lacombe : Service Communication du Diocèse de Bordeaux
- Photo Mgr Habert : Service Communication du Diocèse de Sées

Couverture : crèche vivante à l'église Saint-Martin
de Brive (Noël 2019)

POUR PARAÎTRE DANS L'ÉGLISE EN CORRÈZE

Les articles et les photos sont à envoyer au plus tard le
10 du mois précédant la parution, (pour paraître dans le
numéro de janvier, envoyer les informations avant le 10
décembre), à l'adresse :

communication@correze.catholique.fr

IMPRESSION

Tirage :

4 800 exemplaires

Les Imprimeurs Corrèziens.

Commission paritaire : 1123 L 83 917

ISSN : 0998 - 5905

P4

L'OFFICIEL

Agenda de l'évêque • Nominations d'évêques
• Assemblée plénière des évêques à Lourdes

P6

VIE DES PAROISSES

Confirmations • Bénédiction des cimetières
• Conférence de Martin Steffens • L'accom-
pagnement des fiancés sur Brive

P8

VIE DU DIOCÈSE

Colloque Michelet • Entretien avec Mgr Jacques
Perrier et Jean Peynichou

P10

NOËL

Les symboles de Noël expliqués

P10

DOSSIER : LA SYNODALITÉ

La synodalité, une dimension constitutive de
l'Église • Pélé VTT • CVX

P15

JEUNES

Tulle : la maison Saint-Jean s'anime

P16

LAUDATO SI

Les franciscains de Saint-Antoine

P17

CULTURE

Sr Marie Guittard • Des filles épatantes

P18

AGENDA

P18

NÉCROLOGIE

Abbé François Bézanger

P19

HALTE SPIRITUELLE

Entrons dans la joie de Noël



« CE QUE VOUS AVEZ FAIT À L'UN DE CES PLUS PETITS DE MES FRÈRES, C'EST À MOI QUE VOUS L'AVEZ FAIT. » (MT 25, 40)

J'ÉCRIS CES LIGNES le 12 novembre.

Vous ne les lirez que début décembre. Sans vouloir être pessimiste, cela m'étonnerait que d'ici là le confinement sanitaire ait été levé et que le culte ait repris dans nos églises.

L'impossibilité de se réunir pour la célébration de la messe dominicale et pour les messes en semaine est véritablement une épreuve pour les catholiques. Ceux qui ne partagent pas notre foi ont bien du mal à réaliser ce que représentent pour nous la liturgie eucharistique et celle des autres sacrements. Là où ils ne voient qu'une réunion religieuse dont on peut se passer facilement, nous voyons l'actualisation du mystère pascal du Christ, pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Nous ne sommes pas des commémorateurs d'un événement du passé – comme on commémore par exemple l'armistice du 11 novembre 1918. À chaque eucharistie est actualisé pour nous l'unique sacrifice de la Croix ; nous sommes pour ainsi dire rendus contemporains de la Pâque du Christ, puisque dans cette célébration « sont rendus présents la victoire et le triomphe de sa mort » (*Concile de Trente*). Cela est rendu possible parce que dans chaque action liturgique, et au plus haut point dans le sacrifice eucharistique, c'est le Christ Grand Prêtre qui est présent et agissant et qui s'associe l'Église, son Épouse bien-aimée. De la sorte, « toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ Prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré » (*Concile Vatican II, Constitution sur la Sainte liturgie*, n° 7). Le Concile dit encore que la liturgie est « la source et le sommet » de la vie chrétienne.

La privation passagère de l'Eucharistie qui nous est imposée est l'occasion de penser davantage à nos frères chrétiens qui, à cause de la persécution ou de l'éloignement géographique, dans certains pays, sont privés pendant longtemps de

l'Eucharistie. Pensons encore à ceux et celles qui, chez nous, du seul fait de leur grand âge ou de leur maladie, sont isolés à leur domicile ou dans un EHPAD et ne peuvent jamais participer à l'Eucharistie dominicale. Nous pouvons nous unir à eux dans la prière et offrir au Seigneur notre douleur spirituelle.

La primauté de la liturgie et tout particulièrement de la célébration eucharistique ne signifie pas pour autant qu'elle est le tout de la vie chrétienne. L'Évangile de la solennité du Christ-Roi nous a rappelé la présence réelle du Christ dans ceux qui ont faim et soif, dans les étrangers, les sans abri, les malades et les prisonniers, de telle sorte que tout ce que nous faisons pour eux, d'une manière ou d'une autre, c'est à Lui que nous le faisons. Oui, vraiment, c'est sur l'amour que nous serons jugés. Et nous n'aurons

« Là où ils ne voient qu'une réunion religieuse dont on peut se passer facilement, nous voyons l'actualisation du mystère pascal du Christ, pour la gloire de Dieu et le salut du monde. »

pas l'excuse du confinement sanitaire.

Nous avons vécu le Carême avec le confinement, nous allons vivre probablement l'Avent avec, encore, le confinement. Ces deux temps forts de l'année liturgique où l'on revêt, dans la liturgie, les vêtements violets, en signe de pénitence, voilà que les circonstances de l'épidémie nous donnent de les vivre en étant privés de l'Eucharistie, comme autrefois, dans les premiers siècles de l'Église, où les pénitents étaient écartés de l'Eucharistie, avant d'être réconciliés par l'évêque (et cela pouvait durer des années !). Pourquoi n'y verrions-nous pas une invitation à la conversion, en même temps qu'à une attente plus « aiguës » de la venue du Sauveur ? Que la Vierge Marie, la Mère de Dieu, nous aide à vivre le temps de l'attente !

+ Francis BESTION,
Votre évêque

Agenda de Mgr Francis Bestion

MARDI 1^{er} DÉCEMBRE
Rencontre avec la fraternité presbytérale de Tulle

MERCREDI 2 DÉCEMBRE
Journée de recollection pour les Laïcs En Mission Ecclésiale (LEME)

JEUDI 3 DÉCEMBRE
Conférence des Tutelles (Enseignement catholique), Limoges

MARDI 8 DÉCEMBRE
19 h ● Messe de l'Immaculée Conception à la collégiale Saint Martin de Brive, précédée de l'Adoration eucharistique à 18h15

DU MERCREDI 9 AU VENDREDI 11 DÉCEMBRE
Réunion provinciale des évêques et des vicaires généraux, à Maumont

LUNDI 14 DÉCEMBRE
Commission interprovinciale de formation au diaconat, Bordeaux

JEUDI 17 DÉCEMBRE
Rencontre avec le Secours catholique Corrèze, évêché

VENDREDI 18 DÉCEMBRE
Conseil Épiscopal

MARDI 22 DÉCEMBRE
15 h ● Messe à l'hôpital de Tulle

JEUDI 24 DÉCEMBRE
18 h ● Messe de la nuit de Noël à la Cathédrale

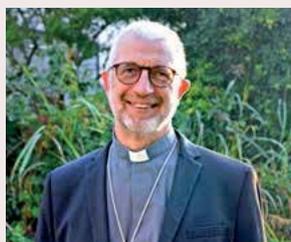
VENDREDI 25 DÉCEMBRE
Messes à la Maison d'arrêt de Tulle et au Centre de détention d'Uzerche



L'ÉGLISE EN FRANCE

Trois nominations d'évêques

Le 22 octobre, le pape a nommé Mgr Olivier de Germay **archevêque de Lyon**, suite à la démission du cardinal Philippe Barbarin, le 6 mars 2020. Ordonné prêtre en 1998 pour l'archidiocèse de Toulouse, Mgr Olivier de Germay fut vicaire puis curé de Castanet (1999-2006) ; aumônier diocésain des Guides de France (1999-2001) ; vicaire épiscopal (2004-2012) ; curé de Beauzelle (2006-2012) ; professeur de théologie sacramentelle et de la famille à l'Institut catholique de Toulouse (2008-2012). Depuis 2012, Mgr Olivier de Germay était évêque d'Ajaccio.



Le pape François a nommé le même jour Mgr Bertrand Lacombe **archevêque d'Auch** suite à la démission de Mgr Maurice Gardès pour raison d'âge. Ordonné en 2001 pour l'archidiocèse de Montpellier, Mgr Bertrand Lacombe devint en 2005 curé à Béziers. Nommé en 2009 aumônier national de la branche louveteaux-jeannettes au sein des Scouts et Guides de France, il fut de 2011 à 2016 vicaire général de l'archidiocèse de Montpellier, avant d'être nommé en 2016 évêque auxiliaire de Bordeaux.

Le pape François a nommé le 10 novembre Mgr Jacques Habert, évêque de Bayeux-Lisieux, suite à la démission de Mgr Jean-Claude Boulanger pour raison d'âge. Ordonné en 1989 pour le diocèse de Créteil, Mgr Habert devint en 2002, après quelques années de vicariat, curé de Charenton-le-Pont, et le resta jusqu'en 2010. Devenu alors vicaire épiscopal pour les séminaristes, il fut nommé en 2011 évêque de Sées.



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

L'Assemblée plénière des évêques, initialement prévue à Lourdes, s'est tenue finalement en visio-conférence du 3 au 8 novembre. Notre évêque nous fait un retour des échanges qui s'y sont tenus.

Église en Corrèze – La première séance de travail était consacrée à la ruralité. Pourquoi ce sujet ?

Mgr Francis Bestion – Cette séquence de travail était la deuxième du genre. La première avait lieu avec l'Assemblée plénière de novembre 2019. Ce travail s'étale sur trois ans et porte, plus que sur la ruralité, sur l'écologie intégrale. Cette fois-ci, nous avons réfléchi sur le thème « cultiver la terre et se nourrir ». Nous avons donc invité deux agriculteurs ou référents d'écologie par diocèse. Avec les évêques, cela faisait 300 participants en visioconférence. Vous imaginez le travail technique que cela représentait, mais cela a parfaitement fonctionné.

EEC – Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur les échanges qui ont eu lieu à cette occasion ?

Il y a eu cinq conférences, sur un jour et demi :

- M. Régis Dubourg, directeur général de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, a évoqué la faim dans le monde (j'ai appris qu'il y avait 800 millions d'hommes qui ne mangent pas à leur faim dans le monde aujourd'hui !). Sa conférence a ensuite porté sur l'agriculture dans le monde et les spécificités de l'agriculture française.

- Un magnifique témoignage d'un jeune agriculteur, Aurélien, dans le Loiret avec 120 vaches laitières sur une exploitation de 140 hectares. J'ai retenu son lien avec des aumôneries de jeunes qui viennent sur sa ferme et s'initient aux problématiques de l'agriculture.

- Mme Christine Lambert, agricultrice et présidente du syndicat agricole FNSEA. Elle nous a expliqué sa réception de l'encyclique *Laudato Si* du pape François et les changements que ce texte a provoqués dans sa réflexion. Elle a aussi expliqué les dilemmes auxquels les agriculteurs français sont confrontés entre la P.A.C. (politique agricole commune), les politiques nationales, les contraintes économiques et la prise en compte de l'urgence écologique. Vous voyez un peu la complexité.

- M. Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, paysan d'abord et éducateur dans les milieux populaires, engagé dans la lutte contre la faim. Il œuvre pour une transition écologique démocratique. Une étude réalisée en 2016 montre que la terre pourrait nourrir les dix milliards d'habitants prévus pour 2050. Mais encore faut-il que certaines conditions soient mises en oeuvre...

- Enfin, une conférence théologique, par le Père Fran-

çois Euvé, jésuite. Il s'agissait d'une méditation biblique sur l'agriculture, à partir de mots utilisés dans la Bible, le livre de la Genèse en particulier. Suivie d'une réflexion sur l'idée théologique de création. Avec cette conférence, il y a eu des temps de carrefour en petits groupes.

EEC – Les évêques ont aussi traité de la lutte contre la pédophilie. Quelles sont les mesures en cours ?

Vous savez, c'est un travail de longue haleine que nous menons depuis de nombreuses années. Quatre groupes de travail ont été mis en place il y a deux ans avec des laïcs compétents dans les domaines traités, et surtout des personnes victimes d'abus sexuels. Ces quatre groupes travaillent respectivement sur la prévention (le plus important), la mémoire, l'accompagnement des auteurs d'abus sexuels et les questions financières. Nous avons entendu les quatre évêques responsables de ces groupes de travail pour nous dire où ils en sont. Nous aurons une assemblée plénière extraordinaire en février où nous réfléchirons sur la question de la responsabilité, sur le plan de la théologie, et sur un plan plus pratique. À l'assemblée de printemps, nous voterons certaines décisions, notamment vis-à-vis de l'indemnisation des victimes. Là, il y a des vues divergentes entre évêques. Je pense que nous arriverons tout de même à quelque chose de commun.



▲ Une assemblée plénière atypique

EEC – Il a été aussi discuté des finances de l'Église en France. Quelles sont les conclusions de ces échanges ?

Nous avons eu un aperçu de la situation économique des diocèses de France. Cela ne vous étonnera pas si je vous dis que le confinement du printemps a passablement mis à mal la trésorerie des diocèses. Même si les chrétiens ont été généreux, notamment avec les quêtes en ligne. Mais il y a tout de même un réel déficit. Cela va s'aggraver encore avec le confinement actuel. Je rappelle que l'on peut donner sur le site du diocèse. ■

En bref

Même si le confinement a débuté le vendredi 29 octobre, le culte était autorisé durant le week-end de la Toussaint. Les bénédictions de cimetières habituelles ont pu avoir lieu (*photo ci-dessous à Neuvic*). Traditionnellement, tout



le mois de novembre est consacré à la prière pour les défunts. ■ La plupart des confirmations ont pu juste avoir lieu juste avant le confinement : au Sacré-Cœur des Rosiers, pour l'ensemble scolaire Edmond Michelet (*photo ci-contre*) et à Ussel (*photo en bas à droite*). De nombreux prêtres ont aussi profité du week-end de Toussaint pour célébrer avant le début du confinement les premières communions ou professions de foi qui étaient prévues dans les mois qui viennent. Les confirmations et professions de foi qui étaient prévues fin novembre à Allasac ont été reportées à des temps plus favorables. ■



CONFÉRENCE DE MARTIN STEFFENS

Les conséquences du (re)confinement

La philosophie est là pour nous aider à ouvrir les DEUX yeux au lieu d'apporter une réponse unilatérale à nos questions... Martin Steffens s'y est essayé à propos du confinement (le reconfinement n'était pas encore décidé) lors d'une conférence à Aubazine.

À L'INITIATIVE de la Communauté locale de Beynat/Aubazine, Martin Steffens a donné vendredi 23 octobre dans l'église d'Aubazine une conférence sur « les conséquences du confinement sur nos vies ». Il y avait 80 personnes très attentives et heureuses aussi de rencontrer ce jeune philosophe catholique connu par ses livres ainsi que ses rubriques (notamment dans *La Croix* et *La Vie*).

Martin Steffens a beaucoup réfléchi au sujet du consentement : il s'agit en effet de savoir d'abord à quoi nous sommes prêts à consentir. Il a abordé la question sous l'angle du politique qui répond à notre besoin de sécurité et de santé de façon unilatérale (par « l'immunité »...), amenant la perte de nos libertés, voire le risque d'un gouvernement totalitaire.

Toute autre est la réponse spirituelle offerte par le Christ qui rappelle que « celui qui veut garder sa vie la perdra... » ; le Christ qui nous a fait sortir de « la sacralité païenne » en acceptant de se souiller au contact des malades... Il est donc question de se demander à quoi on est prêt à renoncer et ce que l'on veut vraiment être



et vivre ; nous rappelant que la vraie vie est du côté de l'amour et du don reçu à transmettre.

Alors les événements pourront se transformer en événements nous offrant un surcroît de vraie vie à partager !

Marguerite Despatures

ESPACE MISSIONNAIRE DE BRIVE

L'ALLIANCE DES ÉCHANGES



Préparer les fiancés est un art délicat : il faut leur donner les bases pour construire un couple solide et fructueux, tout en profitant de ce temps pour annoncer le Christ à des personnes parfois très éloignées de la foi. Rencontre avec Don Régis Sellier qui nous explique comment les Communautés locales de Brive et des alentours relèvent ce défi.

Église en Corrèze – Pouvez-vous nous expliquer comment se passait la préparation au mariage à votre arrivée, et pourquoi vous avez souhaité la faire évoluer ?



Don régis Sellier – Chaque prêtre « fonctionnaire » différemment. Soit il recevait essentiellement seul, soit il était aidé d'une équipe d'un ou deux couples. Pour ma part, il m'a semblé judicieux de fédérer ce qui pouvait l'être pour le bien commun. Les prêtres et les laïcs vivent un partenariat que je trouve assez intéressant, à savoir qu'il y a ce que l'on appelait autrefois un CPM, un Centre de Préparation au Mariage. Et l'ensemble des fiancés se retrouvent là avec des couples et un prêtre accompagnateur pour vivre des enseignements, des carrefours, des temps de convivialité et de prières. Parallèlement, le prêtre ou le diacre, qui présidera la liturgie du mariage le moment venu, les rencontre en tête-à-tête.

Comment s'est passé le processus d'élaboration, d'évolution de cette nouvelle façon de faire ? Est-ce que les changements ont été initiés par les prêtres ou les laïcs ?

Il existait déjà des chrétiens engagés bien sûr. Ces couples déjà en place, nous les avons rencontrés. J'ai été impliqué en première ligne avec mes frères quand nous sommes arrivés. Nous avons décidé ensemble que l'un d'entre nous les suivrait de plus près. Et nous devons nous rencontrer au moins une fois par an pour un bilan avec l'équipe des ministres ordonnés et des chrétiens qui suivent les couples en préparation. Je trouve que la transition s'est passée d'une manière assez simple et harmonieuse. Certains « anciens » sont toujours là.

Quel est le parcours type pour un couple qui toque à la porte de l'Église ?

D'abord il passe à l'accueil pour ne pas passer à côté de choses capitales, notamment sur les plans administratif et juridique. Notre secrétariat les met en relation avec un secrétariat spécial qui suit de A à Z le dispositif. Par exemple, il faut s'assurer de l'état libre de quelqu'un, savoir par exemple s'il a déjà été marié avec quelqu'un de non-baptisé. Ce type de mariage a une valeur très grande aux yeux de l'Église, on ne peut le casser. Des

choses comme celles-là, il faut les avoir débusquées au départ.

Outre cet aspect, le secrétariat du mariage leur donne une feuille « Mariage mode d'emploi » : par exemple, les lecteurs doivent croire en ce qu'ils vont lire et être catholiques, il faut éviter des musiques complètement désinvoltes et décalées, etc. Le prêtre reprend ce travail nécessairement. Mais s'ils ont lu les documents, ils savent ce qu'on va leur demander.

Ensuite ils rencontrent le CPM, avec plusieurs couples qui se relaient sur plusieurs soirées. Il y a aussi une messe des fiancés le matin avec un pique-nique où on les accueille. La parcours est guidé par un livret. Un prêtre accompagne les laïcs, mais ce sont eux qui font les topos et mènent les carrefours.

Depuis 25 ans que je suis prêtre, je trouve la soif considérablement accrue, ils attendent beaucoup plus qu'au départ. C'est assez normal parce qu'ils sont loin de l'Église. Tout est nouveau. Ils se disent : « J'ai soif de quelque chose de très grand, de sacré et seule l'Église y répond. » Ils découvrent que cela va encore au-delà et cela leur donne envie d'aller plus loin. Le problème, c'est qu'après souvent ils sont repris par la vie. Et s'ils n'ont pas pris un pied dans la vie de l'Église, on n'arrive pas à aller plus loin avec eux.

Qu'est-ce qui pourrait rendre ce parcours plus évangéliste qu'il ne l'est actuellement ?

Il faudrait avoir moins d'hésitation et mieux organiser une préparation aux sacrements qui manqueraient, comme la confirmation. Parce que c'est une occasion de montrer à ces jeunes à quel point ils sont pris au sérieux. Par exemple, on devrait se marier en ayant reçu la réconciliation sacramentelle. Cela peut être très mal compris si on le leur présente comme quelque chose plus de l'ordre de la prison et de la discipline que de la délivrance et de la guérison. Mais arriver au mariage le cœur libéré de ce qui vous avait entravé avant, et qui vous avait meurtri et en avait meurtri d'autres, qui peut dire que ce n'est pas opportun ? ■

Entretien à retrouver en intégralité sur le site du diocèse.

2020, ANNÉE EDMOND MICHELET

COLLOQUE EDMOND MICHELET

Les 16 et 17 octobre, s'est tenu à Brive un colloque intitulé « 2020, une année Edmond Michelet » marquant le 80^e anniversaire de son tract de juin 1940 et le cinquantième de sa disparition, le 9 octobre 1970.

Organisé par la Fraternité et le Centre Edmond Michelet, ce colloque a permis de renouveler notre regard sur Edmond Michelet qui a fait l'objet de récentes publications : en particulier la thèse d'Olivier Herbinet, la biographie de Mgr Jacques Perrier et la nouvelle édition de Rue de la Liberté, témoignage de sa détention à Dachau.

Trois demi-journées d'étude consacrées au militant, au politique et aux « ressorts spirituels » ont rythmé ces rencontres. Le vendredi soir, l'historien Olivier Wieviorka, a donné une conférence sur Rue

de la Liberté en l'inscrivant dans le contexte des témoignages de l'expérience concentrationnaire. Le samedi après-midi a permis aux participants de se recueillir sur la tombe d'Edmond et de Marie Michelet dans la chapelle Notre-Dame-de-la Paix à Marcillac de Brive. Ce moment fut suivi, place de la Liberté d'un dépôt de gerbes par les autorités. Enfin, une messe en l'église St Sernin, paroisse d'Edmond Michelet a été présidée par Mgr Bestion.

Laurent Soutenet



ENTRETIEN AVEC MGR JACQUES PERRIER ET JEAN PEYNICHOU

Histoire d'une âme



Mgr Jacques Perrier, ancien évêque de Chartres et évêque émérite de Tarbes et Lourdes, est l'auteur de la biographie « Edmond Michelet, la hantise des autres » aux éditions Salvator. M. Jean Peynichou, quant à lui, est président de L'Institut Catholique Culturel Corrèzien (ICCC), acteur de la cause de béatification d'Edmond Michelet. Ils nous aident à mieux comprendre la personnalité de cette grande figure locale.

Église en Corrèze – Même si en Corrèze, la figure d'Edmond Michelet est relativement connue, peut-être serait-il bon de rappeler en préambule les grands traits de sa vie ?

M. Peynichou – Après une jeunesse en région parisienne et de brèves études, il se marie. Il vit ensuite à Brive durant une vingtaine d'années. Arrive alors la Seconde Guerre mondiale où son activité dans la résistance entraîne son arrestation par l'armée allemande. Il est déporté à Dachau, qui est probablement cette phase la plus importante de sa vie, à la fois sur

- ▲ En haut à droite : affiche du colloque Edmond Michelet
- ▲ En haut : Mgr Jacques Perrier avec le livre dont il est l'auteur et M. Jean Peynichou
- ▶ Ci-contre : Edmond Michelet

les plans spirituel et matériel. À son retour de captivité, dont il revient « ni sain, ni sauf » comme il le dira lui-même, son activité politique sous la V^e République pendant une douzaine d'années finit de ruiner sa santé. Il meurt en 1970 à l'âge de 70 ans.

EEC - Mgr Perrier, comment vous a germé l'idée de faire une biographie sur Edmond Michelet ?

Mgr Perrier - J'ai connu Michelet par la personnalité de l'abbé Stock, ce prêtre allemand remarquable qu'il a connu à Fresnes, avant d'être déporté à Dachau. C'était l'aumônier qui venait lui donner la communion. Ils sont restés ensuite très liés, bien que Stock soit mort jeune en 1948. En tant qu'évêque de Chartres, je me suis intéressé à Stock et Stock m'a renvoyé sur Michelet.

EEC - Votre livre dévoile les cahiers de son épouse Marie. Est-ce que vous pouvez nous toucher quelques mots du cheminement du couple qui se dévoile à travers ces pages ?

Mgr Perrier - Ils avaient la même foi. Lorsqu'ils étaient fiancés, ils priaient ensemble. Ensuite, lorsqu'ils furent séparés, ils se donnaient des rendez-vous de prière. Elle était presque plus gaulliste que lui, très intransigeante à cet égard-là. Très réticente à l'égard des multiples engagements qu'il a pris après la guerre qui le fatiguaient, le tiraillaient dans tous les sens. On dit d'ailleurs que sa dernière phrase avait été : « J'en ai trop fait. » Mais si c'était pour le général, cela passait pour son épouse [rires]. Il n'y avait pas de divergences fondamentales, même s'il pouvait y avoir des prises de bec, en raison de leurs forts tempéraments.

EEC - Edmond Michelet était incontestablement un grand homme et un chrétien fervent. Peut-on parler pour autant de sainteté ?

M. Peynichou - Quand on a connu et vu Michelet, on a senti, éprouvé ce rayonnement de la personne qui faisait dire : « C'est un saint ». Pour

les gens simples qui l'ont connu, il est déjà considéré comme tel.

Mgr Perrier - Lors de ses obsèques, avec deux trains spéciaux venus de Paris dont un de déportés, tout le monde a dit : « Il y avait une atmosphère qu'on a connue nulle part ailleurs. » Les témoignages rendus par des hommes politiques comme Chaban-Delmas et Chirac ont vanté ses qualités chrétiennes. C'est très rare que des politiques, dans une parole publique, s'engagent et disent quelque chose de la foi. Ils avaient discerné qu'on ne pouvait pas séparer Michelet de sa foi chrétienne. De même qu'on ne pouvait le séparer de sa famille. Un déporté a eu à peu près cette formule : « Pour moi qui suis athée depuis des siècles, Michelet, c'est un saint. »

M. Peynichou - Par l'impression de sainteté qu'il donnait, il était très respecté de ses amis politiques et parfois aussi de ses ennemis. Même s'il pouvait être très attaqué au plan purement politique, il était respecté.

Mgr Perrier - Il faut savoir aussi qu'il aurait pu être un martyr de l'Eucharistie : à Dachau, il a participé à des messes clandestines. Et non seulement il y communiait, mais il prenait l'Eucharistie pour l'apporter à des malades, ce qui était strictement interdit. S'il avait été pris, il aurait été fusillé immédiatement.



EEC - M. Peynichou, vous êtes le président de l'association qui est « acteur » de la cause de béatification de Michelet. Pouvez-vous rappeler les étapes de ce processus ?

M. Peynichou - Il y a essentiellement deux étapes. Une étape locale, où le *serviteur de Dieu* (c'est le terme) est né et a vécu, sous l'autorité de l'évêque du diocèse qui déclenche la procédure. Si le procès diocésain s'avère convaincant, l'évêque clôture ce procès et demande au responsable de la cause de le transférer à Rome, où se déroule l'essentiel de la procédure finale. C'est-à-dire l'examen, par les responsables de la Congrégation pour la cause des saints, du dossier qu'il leur est apporté et qui prend alors la forme d'une *positio*. Cette *positio*, si elle est favorable, est transmise au pape qui a la responsabilité finale de reconnaître l'héroïcité des vertus du *serviteur de Dieu*, et de le déclarer *vénérable*. Il faut ensuite un miracle attesté pour qu'il soit béatifié (déclaré *bienheureux*) et un second pour qu'il soit canonisé (déclaré *saint*).

EEC - Pourriez-vous faire le point sur le cas d'Edmond Michelet ?

M. Peynichou - Le cas de Michelet est relativement favorable pour le moment. Nous avons franchi le procès diocésain qui avait été instruit par l'ancien évêque de Tulle, Mgr Charrier, et qui a laissé à son successeur, Mgr Bestion, la décision de clôturer le dossier et de le transmettre à Rome. Ce que Mgr Bestion a fait un an après son arrivée à Tulle. Depuis cinq ans, le dossier est donc à Rome. Ce que j'ai évoqué, c'est-à-dire le texte de la *positio* est quasiment achevé et va être remis au consultant de la Congrégation pour la cause des saints. Au regard du processus habituel, l'avancée est plutôt favorable. Cela ne préjuge de rien, mais nous avons réussi à conduire ce dossier jusqu'à Rome, où il est en train d'être examiné en ce moment. C'est déjà beaucoup. ■

NOËL ET SES SYMBOLES

Noël est une fête remplie de symboles tellement présents que nous finissons par ne plus les voir. Petites méditations autour des éléments qui créent l'atmosphère si particulière de cette fête.



Les décorations de Noël

En Alsace, la tradition était de décorer l'arbre de Noël avec des pommes et des hosties (non-consacrées bien sûr). La pomme était une allusion au fruit de la chute, l'hostie à l'aliment de la rédemption. Un beau symbole à mettre dans un arbre qui rappelle tout à la fois la Crèche et le Golgotha. À l'époque contemporaine, les pommes sont devenues les boules de Noël, et les hosties les sucres d'orge ou les bonshommes de pain d'épice que l'on accroche aux branches.

De son côté, le gui était chez les Gaulois une plante sacrée avec des pouvoirs de guérison et de protection contre les sorts. Il évoquait aussi dans l'Antiquité la paix. Accroché au seuil des maisons, il devient ainsi signe de paix et d'hospitalité. Ce symbolisme rejoint la tradition chrétienne : Jésus est le « prince de la Paix » (Isaïe 9, 5). Le houx protégeait lui aussi des mauvais sorts et de la foudre. On lui ajouta un symbolisme religieux : les références au buisson ardent de Moïse (Exode, chapitre 3) et à la couronne d'épines de Jésus dans sa Passion.

Le sapin

S'il est difficile de retracer la genèse du sapin de Noël, on sait toutefois que les Romains avaient l'habitude de décorer leurs maisons en hiver avec des branches de cet arbre, puisqu'il reste toujours vert. La permanence de ses épinettes vertes au cœur de l'hiver a été interprétée par les Pères de l'Église comme un symbole de la Résurrection du Christ, qui reste vivant au milieu de la froideur de la mort. Le sapin de Noël, arbre de la naissance de Jésus, était également compris comme une annonce du bois de la croix, arbre de la passion du Christ. En plantant un sapin dans les foyers on commémorait ainsi la naissance, tout en gardant en pensée la mort infâme à venir.

La crèche

Le mot « crèche » signifie une mangeoire pour les animaux. D'après l'évangile selon saint Luc (2, 7), Marie a déposé l'enfant Jésus dans la crèche de l'étable où Joseph et elle avaient trouvé refuge. Le bœuf et l'âne, eux, nous viennent d'un évangile apocryphe du VI^e siècle, lointainement inspiré d'Isaïe : « Le bœuf a connu son propriétaire, et l'âne, la crèche de son maître » (Is 1, 3).

L'origine de la crèche de Noël remonte à saint François d'Assise. En 1223, il organisa à Greccio une scène vivante avant la messe de Noël. Peu à peu les personnes furent remplacées par des figurines. Puis la crèche apparut dans les familles, principalement aristocratiques. Durant la Révolution française, les représentations publiques étant interdites, la crèche de Noël apparaît dans les maisons. C'est l'origine des santons, merveilleuse illustration de l'Incarnation. Le Christ naît au milieu d'un village provençal et de tous ses habitants : le maire, le curé (!), le boucher, le meunier... Et si nous réécoutions la pastorale des santons pour ce Noël ?



La messe de la Nuit

L'Empire Romain fêtait au moment du Solstice d'hiver la fête de la naissance du « Soleil invaincu » (*dies natalis solis invicti*), à la fin des fêtes des Saturnales. Au moment où les nuits sont les plus longues, c'est alors que le soleil repart à la conquête des jours. Le rapprochement avec le Christ était aisé, Lui qui est le « soleil de justice » (Malachie 4, 2), « la lumière qui luit dans les ténèbres » (Jean 1, 5). Il s'incarne au sein de notre monde pour l'éclairer et le sauver. La messe de la Nuit (traditionnellement célébrée à Minuit) reprend le même symbole : au cœur de la nuit, lorsque

les ténèbres sont les plus épaisses, nous célébrons la naissance du Christ, « lumière du monde » (Jean 8, 12). Belle façon de signifier que le Mal n'aura pas le dernier mot.

L'évangile nous apprend que saint Jean-Baptiste est né six mois avant le Christ. Sa fête est donc placée peu après le solstice d'été, au moment où les jours commencent à diminuer. On peut y voir un écho de la phrase qu'il a prononcée : « Il faut qu'Il croisse et que moi, je diminue » (Jean 3, 30). Saint Jean-Baptiste, comme chacun de nous y est appelé, laisse la place au Christ.

Saint Nicolas

Saint Nicolas fut évêque de Myre, dans l'actuelle Turquie, entre 250 et 270. Au XI^e siècle une de ses reliques fut apportée suite aux Croisades à Nancy, et il devint le patron de la Lorraine.

Une légende raconte que trois enfants, perdus durant l'hiver entre Nancy et Metz, toquèrent à la porte d'un boucher. Ce dernier les découpa en morceau pour les mettre dans son saloir ! Saint Nicolas, chevauchant son âne, vint à passer par là, ressuscita les trois enfants, et punit le boucher qui devint, d'après certaines versions de l'histoire, le père Fouettard. De là vint la tradition, datant du XVI^e siècle, d'en faire le protecteur des tout-petits et d'offrir des cadeaux aux enfants lors de sa fête.

Saint Nicolas débarrassé de sa mitre, de sa crosse et de son âne apparaît en 1822 dans un poème qu'un théologien américain - à l'identité incertaine - écrivit pour ses enfants : *La visite de saint Nicolas* ou *La veille de Noël*. En 1863, ce poème fut illustré : saint Nicolas prit alors les traits du gros bonhomme souriant, joufflu, ventru et barbu, vêtu de sa houppelande et de son bonnet rouge et volant dans les airs à la tête d'un traîneau tiré par des rennes. Le Père Noël était né. Mais saint Nicolas reste toujours fêté le 6 décembre en Alsace et dans les pays d'Europe du Nord et de l'Est.

La couronne de l'Avent

Il semble que les premières couronnes de l'Avent soient apparues au nord de l'Allemagne au XVI^e siècle, pour préparer les chrétiens à la fête de Noël qui allait venir dans quatre semaines.

Cette couronne est faite de branchages de pin, arbre toujours vert, pour signifier la vie. Elle est nouée par un ruban rouge et ornée de pommes de pins.

La couronne est un ancien symbole aux significations multiples. Les couronnes rondes évoquent le soleil et annoncent son retour. La couronne est un cercle qui rappelle que le temps des fêtes nous revient à chaque année. Il symbolise aussi que Jésus va revenir, que l'Avent n'est donc pas seulement l'attente avant Noël, mais aussi bien l'attente du Retour du Christ.





LA SYNODALITÉ

Une dimension constitutive de l'Église

La synodalité est une réalité que l'Église a toujours vécue. Alors qu'un « Synode sur la synodalité » aura lieu en 2022, l'abbé Gérard Reynal nous aide à mieux comprendre cette notion.

SYNODE est un mot et une réalité de la Tradition de l'Église, dont le sens fait appel à la Révélation. Composé de la préposition grecque *sun*, « avec », et du substantif *odos*, « chemin », il indique le chemin que parcourent ensemble les membres du peuple de Dieu. Il renvoie également au Seigneur Jésus qui se présente lui-même comme « le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14,6), et au fait que les chrétiens sont des disciples qui suivent le Seigneur.

LE PEUPLE DE DIEU EN MARCHÉ

Tout processus de réflexion et de décision est à comprendre comme écoute et accueil de l'Esprit-Saint qui construit l'Église dans l'unité. Dans les Actes des Apôtres, les grands choix ont été faits par « l'Esprit-Saint et nous-mêmes » (Actes 15, 28), de sorte que « la multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme » (Actes 4, 32). Saint Jean Chrysostome a écrit que « l'Église est synonyme de "faire chemin ensemble" (*sunodos*) ». Il explique que l'Église est l'assemblée convoquée pour rendre grâce à Dieu et chanter ses louanges à la manière d'un chœur, une réalité harmonieuse où tout se tient.

Dans les dernières décennies est apparu un néologisme, le substantif « synodalité », corrélatif de l'adjectif « synodal » qui tous deux viennent du mot « synode ». Ce terme désigne une prise de conscience ecclésiale à partir de Vatican II et de l'expérience vécue dans l'Église depuis le dernier concile jusqu'à nos jours.

La synodalité signifie que l'Église, Peuple de Dieu, manifeste et réalise concrètement sa communion dans le fait de cheminer ensemble, de se réunir en assemblée et lorsque tous ses membres prennent une part active à sa mission évangélisatrice. La synodalité, c'est donc la participation de tous à la vie de l'Église, depuis les fidèles jusqu'au souverain pontife, « les uns à l'écoute des autres, et tous à l'écoute de l'Esprit-Saint ».

LA SYNODALITÉ AUJOURD'HUI

La conscience et la pratique synodale sont un fruit précieux du concile Vatican II et des directives des papes successeurs de Paul VI qui a remis en honneur la pratique synodale en créant le « Synode des évêques » à

la demande des pères conciliaires. Mais le pape François a voulu redonner de l'élan à la figure synodale de l'Église. Ainsi le prochain synode des évêques en 2022 portera sur la synodalité. Son thème « Pour une Église synodale : communion, participation et mission » nous donne déjà les mots clés. Il s'agit de retrouver la synodalité comme dimension constitutive de notre vie ecclésiale et missionnaire. Dès le début de son pontificat, le pape François a donné une grande importance à la notion de synodalité. Il l'a expliquée à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institution du synode des évêques par Paul VI, le 17 octobre 2015 :

« Nous devons avancer sur ce chemin. Le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir même dans ses contradictions, exige de l'Église le renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission. Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire. »

▼ *Inauguration du synode corrézien de 1993*



« Ce que le Seigneur nous demande, en un certain sens, est déjà pleinement contenu dans le mot "Synode". Marcher ensemble – Laïcs, Pasteurs, Évêque de Rome – est un concept facile à exprimer en paroles, mais pas si facile à mettre en pratique. »

« Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre ». C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit-Saint, l'« Esprit de Vérité » (Jn 14, 17), pour savoir ce qu'il dit aux Églises (Ap 2, 7). »

UNIVERSEL ET PARTICULIER

On distingue principalement deux sortes de synodes, ceux qui concernent l'Église universelle et ceux qui intéressent les Églises particulières (en gros les diocèses) Les "synodes des évêques" à Rome réunissent tous les trois ans des représentants des évêchés du monde entier pour aborder une question actuelle, ainsi celui (redoublé) sur la famille ou celui des jeunes ou encore celui qui concernait une région, l'Amazonie.

Mais souvenons-nous que les diocèses de France, à partir des années

80, ont remis en œuvre des « synodes diocésains ». Ainsi, Mgr Froment, évêque de Tulle (1985-1996) a lancé son diocèse en synode (1990-1993). Lors des assemblées plénières, on a vu des laïcs, religieux-ses, diacres et prêtres, après avoir travaillé en petits groupes, voter également des orientations que l'évêque a ensuite promulguées en la cathédrale de Tulle le 14 novembre 1993 (cf. *Église en Corrèze* n° 24 - 3/12/93). D'autres diocèses ont réalisé depuis de nouveaux synodes ou, pour éviter la lourdeur de l'organisation, engagé une « démarche synodale ». C'est ainsi que Mgr Bestion envisage d'ouvrir une telle démarche, avec tout le peuple de Dieu qui est en Corrèze, pour « relire les Orientations pastorales » qu'il a promulguées en 2016 (cf. *Lettre pastorale* 1/10/2016).

UN ESPRIT

La synodalité est l'affaire de tous les baptisés. A l'échelle de l'Église diocésaine, elle est d'abord un esprit de communion qui valorise la contribution de chacun à la place que l'Esprit-Saint lui a assignée : baptisé, diacre, prêtre, évêque. Tenir compte de l'avis des fidèles du Christ à tous les niveaux de la vie de l'Église ce n'est pas pour autant négliger le nécessaire discernement de ceux qui, en vertu de la constitu-

tion hiérarchique de l'Église, ont la charge du service de la communion. Ce qui nous permet d'introduire deux autres notions qui riment avec synodalité : la collégialité des évêques et la primauté de l'évêque de Rome... Ainsi s'exprime la façon concrète de vivre la coresponsabilité, elle-même portée par l'ecclésiologie de communion.

La synodalité peut apporter une vision dynamique de l'Église capable de parler à nos contemporains et d'inspirer nos pratiques ecclésiales et missionnaires. Car elle souligne que tous les baptisés sont « disciples missionnaires ». Ancrée dans Vatican II et dans l'expérience concrète des synodes, la synodalité est en fait « l'Église dans l'histoire » qui se traduit dans et par un « cheminer ensemble ». Elle est « une dimension constitutive » de l'Église. On comprend qu'un tel enjeu nécessite une conversion personnelle de chacun et une conversion de toute la communauté. Ce qui suppose de se laisser tous guider par l'Esprit-Saint...

Abbé Gérard Reynal,
théologien et prêtre auxiliaire

PÉLÉ VTT

La sainteté est un sport d'équipe

Une des intuitions du pélé VTT est l'organisation de l'équipe qui encadre les jeunes. Chaque responsable de poste tient son service et constitue son équipe en toute autonomie et contribue ainsi à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique.

LES DIFFÉRENTS POSTES sont tous importants ! De l'accompagnement des animateurs, la coordination des ABS (Abbés, Sœurs et Séminaristes), la logistique, la cuisine, la sécurité du parcours, l'infirmier, du secrétariat à la com', chaque GG (Grande Gueule : responsable de poste) porte ainsi le souci de la sécurité des jeunes, l'amélioration de la marche du camp. Pour nous aider

dans la compréhension de cette belle conjugaison de la mission de chacun, don Matthieu nous citait une des devises du père Guérin : « À votre place, toute votre place et rien que votre place ! »

En fin d'après-midi se tient, au milieu du camp, une

Suite page suivante ►



▲ Réunion GG au camps « 5 jours 5 défis » de 2020, qui a remplacé le pélé VTT habituel itinérant en raison des restrictions sanitaires.

réunion essentielle : chacun, du GG anim's au GG vélo, fait le point sur sa mission et sur son équipe. Cette réunion présidée par le GGG (Grande Gueule Générale : le prêtre responsable du camp devant l'Église) et dirigée par l'OGM (Organisateur Général Merveilleux, le responsable du camp devant la loi) permet un retour sur la journée préparé en amont par chaque équipe juste avant. C'est une photographie de l'état d'esprit du camp, une expression de chacun, un regard particulier et avisé sur les événements et la vie du camp. Elle permet d'ajuster, de fortifier, de compléter, d'admirer et de se pardonner.

Le mot de notre GGG avant les complies s'appuie sur cette réalité et nous permet de rouler ensemble vers la sainteté.

Virginie d'Harcourt

COMMUNAUTÉ DE VIE CHRÉTIENNE (CVX)

Un chef sans divisions

En Communauté de Vie Chrétienne (CVX), l'élection du responsable est l'occasion de faire l'expérience, en groupe, d'un discernement communautaire. C'est une expérience fondatrice de service et de « mise à disposition de soi » pour la croissance de la communauté. Ce temps nous conduit à nous confronter chacun et tous au sens de nos pratiques.

Dans le mouvement chrétien ignacien CVX, il existe de nombreuses petites équipes qui se retrouvent tous les mois. Chacune est soutenue dans son fonctionnement par un accompagnateur spirituel et un responsable d'équipe... Ce responsable est élu pour trois ans.

« Son élection est l'occasion de faire l'expérience d'un discernement communautaire » (*Guide du responsable de communauté locale CVX*). Ce processus se vit en deux réunions. Avant l'élection, chacun a soin de porter dans sa prière la question de ce choix. Les lectures de la Parole proposées l'aideront à contempler Jésus, à entrer en dialogue avec Lui pour Le suivre sur le chemin où Il nous conduit.

Un questionnaire permet de préparer un premier temps de partage. Comme la phase de consultation pré-synodale... Il s'agit, en se pla-

çant sous le regard de l'Esprit-Saint de discerner les besoins de la communauté pour sa croissance ainsi que de ses propres besoins dans cette communauté locale. « Quel profil de responsable correspondrait ? Quelles sont les personnes que j'appellerais volontiers à ce service et pourquoi ? Si la communauté locale me demandait de devenir responsable, qu'est-ce qui me ferait plutôt répondre "oui" et qu'est-ce qui me ferait plutôt répondre "non" ? »

« Dans un deuxième temps, toutes les personnes dont les noms ont été donnés se prononcent sur leur "disposition" : Après y avoir réfléchi sous le regard de Dieu, qu'est-ce qui m'empêcherait d'accepter de devenir responsable ? Qu'est-ce qui fait que j'accepterais ? Finalement, suis-je disponible pour servir la communauté que nous formons ? Ce temps

peut être suivi d'échanges pour demander un éclairage ou une précision à ceux qui se sont exprimés. »

En fin de réunion, chaque membre vote, par écrit, à bulletin secret. L'accompagnateur spirituel fait le dépouillement. Après quoi un temps d'échange permet à la personne élue de dire comment elle reçoit ce choix. La communauté l'envoie dans sa nouvelle mission.

Ainsi, la manière de faire de la CVX permet de s'inscrire dans la durée en discernant ensemble dans un climat de confiance et de liberté.

C'est une expérience fondatrice de service et de « mise à disposition de soi pour la croissance de la communauté. » Il s'agit d'être « prêt à se laisser déplacer pour servir là où l'Église a besoin de nous. »

Marion Dusaussay



La maison Saint-Jean s'anime

Quelques nouvelles de l'aumônerie de Tulle, installée dans la maison Saint-Jean (place Pasteur) en compagnie de sa nouvelle responsable Valérie.



Nous avons 30 jeunes inscrits. Ils se sont rapidement appropriés les lieux. La maison résonne désormais de chants, de musique, de paroles de joie. Un vrai bonheur !

Trois moments rythment les rencontres : le goûter, le topo et le temps de prière.

Située à 500 mètres des collèges et lycées les jeunes arrivent au compte-gouttes ; le temps du goûter permet à chacun de quitter les cours et de rentrer progressivement dans ce temps consacré au questionnement, à la découverte de Jésus.

Le temps de prière est incontournable ! Il est attendu de tous. Un chemin de silence qui passe par la recherche d'une bonne position calme et stable ! Un chant pour se mettre en présence de Dieu et l'écoute de la Parole de Dieu. Chacun peut exprimer ses intentions que nous présentons au Seigneur par un *Notre Père* prié avec foi et ferveur.

Un mur d'expression a trouvé sa place dans le petit salon. Cela nous permet de garder une trace de nos découvertes, de nos réflexions, de nos questions.

L'arrêt des rencontres en présentiel ne stoppe pas cette amitié naissante ! Nous avons la joie de nous retrouver en visio. C'est précieux ! Nous avons démultiplié les groupes de manière à avoir la possibilité d'échanger. Un groupe WhatsApp donne aussi des liens pour prier et approfondir l'évangile du dimanche. L'abbé Roland nous transmet ainsi une homélie adaptée. Haut les cœurs !

Valérie Chaminand
Responsable de l'aumônerie de Tulle

Le projet

(Dès que nous ne serons plus confinés !)

Nous partageons la maison avec le groupe des scouts et guides de France de Tulle. Lors d'un déjeuner où nous avons fait connaissance avec les chefs de groupe et l'abbé Roland, nous avons imaginé vivre une journée récréative et aussi de service pour envisager quelques travaux de remise en beauté de la maison.



▲ Tout en-haut : maison Saint-Jean vue depuis l'extérieur
▲ En-haut : réalisation du mur d'expression



Les rendez-vous

- Vers la profession de Foi
Le mardi soir de 17h00 à 18h30
- Vers la confirmation
Le jeudi soir de 17h00 à 18h30
- Permanence et possibilité de déjeuner
le mercredi de 12h00 à 16h00



Chaque mois, des acteurs de Corrèze témoignent :
comment essaient-ils de vivre la conversion à l'écologie intégrale ?



FRANCISCAINS FORER POUR LA FORÊT

Les Grottes de saint Antoine à Brive sont un lieu où il fait bon se promener au calme, en famille ou seul, pour retrouver le contact avec la nature, avec notre Créateur. Depuis quelques temps, les épicéas du parc meurent les uns après les autres et nombreux sont ceux qui ont été abattus. Les amoureux du site et les enfants ont relevé le défi.

DANS LE SOUCI de préserver la pérennité de cet espace vert et sensibiliser parents et enfants au respect de la Création, l'association *Les Amis de saint Antoine* et les frères ont programmé une journée « Planter un arbre », chacun recevant le prénom de l'enfant qui a collaboré à sa plantation. En effet, suite à l'abattage de près de 150 arbres malades (principalement des épicéas), des membres et bénévoles des *Amis de saint Antoine*, armés de bûches, de pioches, de terreau et d'une tarière [NDLR : un outil permettant de faire un trou dans le sol] ô combien précieuse - ont effectué une première plantation d'une cinquantaine d'arbres (hêtres, charmes, chênes, etc.) dans la partie supérieure du domaine.

Ceux-ci avaient été récoltés fin de l'année dernière dans la propriété d'un ami et membre de l'association par une équipe d'adultes et d'enfants bien motivés et laissés en « pouponnière » dans le jardin des frères. Pendant que les adultes s'évertuaient à creuser le sol, à préparer le terrain pour l'accueil des nouveaux hôtes, les enfants présents ont participé de manière originale à cette entreprise en écrivant leur prénom sur des petites plaques de bois afin de « parrainer » ainsi chacun des arbres plantés. Ceux-ci, que nous espérons voir prendre racine et grandir, sont l'avenir de ce domaine si cher

aux brivistes. D'autres phases de plantation seront programmées afin de reboiser cet espace qui en ce moment fait peine à voir !

Dans le cadre de l'Encyclique *Laudato Si*, un « Parcours de la Création » est à l'étude dont la réalisation permettra aux petits et grands de découvrir, à travers le Cantique des créatures de saint François, la richesse de la biodiversité et le chemin pour en prendre soin ainsi que les gestes éco-responsables qui respectent toutes créatures et honorent le Créateur.

Ces « arbres de vie », éléments vitaux de l'écologie intégrale, précieux pour notre planète, comme nous le rappelle le pape François dans son exhortation récente sur l'Amazonie, nous renvoient à cet autre Arbre de vie qu'est la croix du Christ, plantée au cœur de la vie des chrétiens, croix qui s'élance vers le ciel en emportant nos prières, nos espérances, nos souffrances et nos joies. Cet « Arbre de Vie », dans sa dimension verticale et horizontale, planté au cœur du sanctuaire nous rappelle que c'est le Seigneur qui est au centre de nos existences et qui nous unit pour son œuvre.

Fr Jean-Paul Laurent



- ▲ En haut : plantation d'arbres
- ▶ Ci-contre : prénom donné à un arbre par un enfant



Figure corrèzienne



Sœur Marie
Guittard

*Chaque mois,
découvrez une figure
marquante de Corrèze*

Marie Guittard est née le 24 juin 1818 à Brivezac près de Beaulieu. Issue d'une famille de petits métayers, son père et sa mère sont des gens simples, pauvres, profondément attachés à la foi chrétienne. Elle perdra sa mère à trois ans et son père à douze ans !

Élevée par sa parenté, elle manifeste très tôt le goût de la vie religieuse mais elle n'a ni l'instruction, ni même la dot nécessaire pour entrer au couvent. Pauvre, elle est attirée par les pauvres en qui elle reconnaît la figure du Christ. Elle fait deux essais dans les maisons des sœurs Ursulines à Argentat et Beaulieu, sans succès. Le 19 juillet 1856, en la fête de saint Vincent de Paul, elle s'installe à Beaulieu dans une maison délabrée. Deux jours après, elle recueille deux orphelines, c'est le début de la communauté.

Elle crée alors un ouvroir pour visiter les malades, catéchiser les enfants et secourir les pauvres. Au milieu de nombreuses oppositions, Marie poursuit son œuvre, seule, trouvant refuge dans le silence et la messe. Au contact des malades, elle discerne sa vocation, ce sont les pauvres et les malheureux qui l'enseignent. Elle fondera une communauté de religieuses dévouées aux œuvres de Miséricorde. Parce que pauvre, sans instruction, sans soutien, elle est en butte aux railleries mais son directeur de conscience, l'abbé Victoire Bilière, l'encourage à persévérer.

En avril 1860, soit trente ans après avoir manifesté son désir de fonder une communauté, Marie est rejointe par une première compagne, issue comme elle d'un milieu paysan pauvre, puis d'une autre le 3 août de la même année. Pour Noël 1860, elles sont six à fêter la naissance du Sauveur pauvre au milieu des pauvres. En 1861, Mgr Léonard Berteaud, alors évêque de Tulle, leur donne sa bénédiction et les autorise à porter l'habit religieux. La « Miséricorde de Beaulieu » est née !

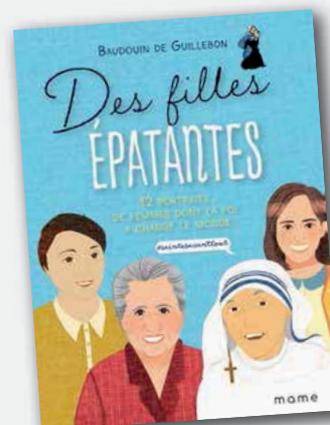
L'ancien collègue des jésuites devient la maison-mère des sœurs. Marie Guittard place la nouvelle communauté sous le patronage de Saint Ignace de Loyola et de Saint Joseph. Dès 1865, elle fonde une communauté à Carennac, en 1896 à Treignac, en 1899 à Égletons et Corrèze... Marie Guittard entre dans la joie de son Seigneur le 10 décembre 1872, répétant sans cesse : « nous nous sommes abandonnées aux soins de la providence. »

Abbé Nicolas Risso



Virginie d'Harcourt

Suggestion culturelle



Des filles épatantes
12 portraits de femmes
dont la foi a changé le monde
Baudouin de Guillebon
Éditions Mame - 79 pages - 14,90 €

Teresa de Calcutta, Madeleine Daniélou, Dorothy Day, Zita de Habsbourg, Vera Barclay, Jeanne Garnier, Madeleine Delbrêl, Jeanne Beretta Molla, Raïssa Maritain, Geneviève De Gaulle Antonio, Claire de Castelbajac et Dorothy Wang.

Si nos enfants dès huit ans peuvent se plonger dans la découverte de ces douze femmes « épatantes », nous aussi parents et accompagnateurs nous nous laisserons touchés par la foi éclatante, la charité incroyablement contagieuse et le témoignage d'espérance qui sont mis en valeur par Baudouin de Guillebon.

Quinze minutes de lecture pour chaque portrait. Nous découvrons des héroïnes de la vie missionnaire et de la vie chrétienne ! Elles ont mené leur engagement dans notre monde contemporain pour offrir le bonheur autour d'elle. Anecdotes après anecdotes, nous prenons acte que la route vers la sainteté est incroyablement féconde. Avec l'aide de Dieu, nous aussi, nous pouvons emprunter cette direction.

De nombreux événements ont dû être annulés en raison du confinement (y compris sur le mois de décembre sur lequel nous n'avons pas de visibilité à l'heure où nous bouclons ce numéro). Les quelques événements que nous notons ici sont bien sûr conditionnés à l'évolution du contexte sanitaire.

Noël 2020

■ RETRAITE DE NOËL

Mardi 22 au samedi 26 décembre

Vivre Noël avec les frères des Grottes de saint Antoine, afin que cette fête soit l'occasion d'un renouveau spirituel mais aussi de partage simple et fraternel avec d'autres.

Rens. 05 55 24 10 60 ou
hotellerie@fratgsa.org

Janvier 2021

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CORRÈZIENNES

Mardi 12 janvier

Centre interparoissial Saint-Sernin, à 20 h.
Avec partage de la galette des rois.
Rens. afc.correze@yahoo.fr

Nous avons parlé dans notre numéro de septembre du MOOC de la Messe, cette formation gratuite, en ligne, destinée à nous aider à mieux comprendre le sens de nos assemblées dominicales.



Cette formation reste accessible jusqu'au 3 janvier 2021. Profitons-en !

mooc.lemoocdelamesse.fr

Chaque samedi, retrouvez sur RCF l'émission **Vitamine C**, à 9 h 03. Outre Mgr Francis Bestion qui intervient deux fois par mois, des acteurs du diocèse nous donnent des éclairages sur des réalités locales.



Fréquences : Tulle 106.9 | Brive 91.4
Ussel : 102 | Argentat : 89.3
Égletons : 106.9

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur le site internet du diocèse : www.correze.catholique.fr

Envoyez vos informations à :
communication@correze.catholique.fr

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CORRÈZIENNES

Mercredi 20 janvier

Centre interparoissial Saint-Sernin, à 20 h 30.
Rens. afc.correze@yahoo.fr



NÉCROLOGIE

Abbé François Bézanger

24 février 1930
† 5 novembre 2020

M. le Chanoine François Bézanger, né le 24 février 1930, à Sainte-Féréole, fut ordonné prêtre en la cathédrale de Tulle le 29 juin 1955. Il exerça le métier d'enseignant d'Histoire - Géographie, d'abord à l'École Bossuet (dès 1955), puis, à partir de 1960, au petit séminaire d'Ussel. De retour à Brive (septembre 1970), d'abord comme préfet des études (section Lycée), puis comme supérieur de l'École Bossuet (juillet 1976), il participa aux profondes mutations qui aboutirent à la création de l'Ensemble scolaire Edmond Michelet.

En 1991, retraité de l'enseignement, il devint curé de Chamboulive, Beaumont et Pierrefitte. En 1998, Mgr Le Gal l'appela comme curé des Paroisses de Tulle et le nomma chanoine. Aux dires d'un confrère, « il avait toujours tout son temps pour écouter ceux qui venaient le rencontrer. » Est-ce pour cela que, quand il remit sa charge de curé, Mgr Charrier lui demanda d'être exorciste diocésain ? Accueillir, écouter ces personnes, qui ont toutes les raisons de désespérer, tant elles se sentent affrontées à une force méchante sur laquelle elles ne peuvent rien, suppose de donner du temps pour que puisse se dire un mal-être (doutes, échecs, inquiétudes). Enfin, comme prêtre auxiliaire, retiré dans sa maison au Pératel, il a rendu bien des services aux paroisses rattachées à Sainte-Féréole et à celles de Brive.

Le temps venu du grand âge, ce furent les épreuves : en ce début d'année, les décès de sa sœur et de son frère, puis celle qu'affrontent nombre de nos anciens : l'impossibilité de rester dans la maison où on a son autonomie et ses souvenirs. Il fut accueilli à la maison Saint-Joseph à Brive, avant le temps douloureux de son hospitalisation, jusqu'à son départ, ce 4 novembre.

Dans l'église de son baptême, avec l'encens rituel, la lumière et l'eau baptismales, nous l'avons confié à Celui que nous proclamons vainqueur de la mort.

Abbé Jean Rigal

Entrer dans la joie de Noël

Patrick Le Bouteiller, diacre

« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière » (Isaïe 9,1). Ce sont par ces mots que commence la liturgie de la Parole de la nuit de Noël.

C'est ce que nous vivons. La crise sanitaire, la violence, la crise économique mettent à mal nos relations sociales et familiales, nos modes de vie occidentaux, notre travail, notre liberté. Nous marchons dans les ténèbres et voici que Noël approche. Dieu vient à notre rencontre. Il vient demeurer parmi nous pour nous sauver.

« Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple : Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur » (Luc 2, 10-11).

En accueillant Jésus et en tournant nos cœurs vers Lui, c'est sa joie que nous recevons, comme pour toute naissance. Joie que la vie l'emportera et sera plus forte que toutes nos angoisses, nos morts, nos péchés. Un lendemain est possible. C'est une joie intérieure qui nous vient du Seigneur et qui dure.

Nous avons ce temps de l'Avent pour nous y préparer. La joie de Dieu peut naître dans toutes les situations de la vie humaine, même dans celles qui semblent les plus difficiles. Parce que la joie de Dieu naît lorsque nous accueillons l'amour de Dieu et que nous le redonnons librement aux autres : en nous réconciliant avec notre prochain, en prenant soin de l'autre, en nous donnant avec générosité dans nos engagements, en libérant

notre énergie pour vivre en fraternité.

Ce n'est pas le seul message de Noël : les anges chantent dans la nuit de Noël : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime » (Luc 2, 14).

Dieu donne sa paix à tous les hommes. Il n'y a plus de frontière entre Dieu et les hommes. Dieu se fait un des nôtres en son Fils Jésus. Chacun peut être touché par sa pauvre condition d'enfant de la crèche. Il est le Dieu de la Paix. La paix nous est offerte de manière particulière en Noël mais c'est à nous de la saisir. Le Seigneur ne peut pas faire plus pour nous ; il se donne totalement à nous en prenant la condition humaine.

Accueillir Jésus, c'est recevoir cette paix intérieure : la certitude de nous savoir aimés et sauvés. Au bout du tunnel, de la mort, nous avons la lumière de la résurrection promise. Telle est la joie véritable de Noël.

Que l'Esprit-Saint nous aide à accueillir l'amour de Dieu. Qu'il permette une vie fraternelle renouvelée et toujours plus intense vers les autres, vers les plus pauvres qui nous entourent.

Par la grâce et l'amour de notre Dieu, nous pourrions être ces hommes et femmes, marchant dans les ténèbres, qui verront se lever une grande lumière !



Bulletin d'abonnement ou de soutien

L'Église en Corrèze est une revue disponible dans les paroisses, en PDF sur le site internet du diocèse ou par abonnement (avec participation aux frais d'envoi). Il paraît tous les mois, à raison de 11 numéros par an (*pas de parution en août*).

Je souhaite recevoir ma revue diocésaine par courrier

Je joins un chèque de 25 € (*participation aux frais d'envoi de 11 numéros - Ne donne pas droit à un reçu fiscal.*)

Je soutiens ma revue diocésaine, je fais un don* de :

(*Je reçois un reçu fiscal pour mon don - ce don est indépendant d'un abonnement et ne génère pas l'envoi du journal.*)

30 € 50 € 70 € 100 € 150 € autre montant

Nom Prénom

Adresse

Courriel Téléphone

Coupon et chèque (à l'ordre de Association diocésaine de Tulle), à renvoyer à : Association diocésaine de Tulle - 19, quai Gabriel Péri 19000 Tulle

*Si vous êtes imposable sur le revenu, la réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les parts des dons dépassant cette limite au cours d'une année peuvent être reportées sur les cinq années suivantes.

DENIER DE L'ÉGLISE

Merci
pour votre soutien



**JUSQU'À FIN DÉCEMBRE,
IL N'EST PAS TROP TARD !**

Pour rappel, jusqu'au 31 décembre vous pouvez faire un don dont le reçu fiscal comptera pour 2020.



Don en ligne : rendez-vous sur le site du diocèse correze.catholique.fr



Don par chèque : libeller à l'ordre de l'ADT et envoyer à l'adresse suivante :
Association diocésaine de Tulle | 21 avenue de la Bastille | BP 79 | 19002 Tulle Cedex.